

VACANCE D'UN POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN

EN BIOSTATISTIQUE

ÉCOLE DE SANTE PUBLIQUE

Référence : 2017/A042

Date limite du dépôt des candidatures : 30 avril 2018

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2018

Descriptif du poste

Le poste se caractérise par une charge qui est divisée en deux parties : 50% enseignement et 50% recherche. Au-delà de ce partage, le candidat devra également participer à diverses responsabilités administratives/logistiques au niveau de l'Ecole. Il devra également travailler au renforcement de la place de l'Ecole de Santé Publique dans l'expertise nationale et internationale dans les domaines spécifiques des méthodes quantitatives appliquées à l'épidémiologie en général, et de la biostatistique en particulier.

Il devra veiller également à maintenir et développer une recherche productive de haut niveau et favoriser le travail en partenariat avec les autres centres de recherche de l'Ecole de Santé Publique, les facultés du Pôle Santé, dans le cadre de la plate-forme biostatistique, mais aussi avec d'autres institutions nationales et internationales.

Domaine de recherche :

Le titulaire a des compétences de recherche qui s'intègrent dans la philosophie des axes de recherche développés au sein du Centre de recherche Epidémiologie, biostatistique et recherche clinique.

Comme biostatisticien, il sera en appui important aux diverses recherches menées au sein du CR (voir le site WEB du CR2 pour le descriptif des activités de recherche), grâce notamment au développement de nouvelles méthodes statistiques utiles pour les sciences de la santé. Dans le cadre du développement de ses propres recherches en biostatistique, le candidat retenu sera invité à postuler à tout appel à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, Régions, Europe, etc ...). A cet effet, il bénéficiera du soutien du Département Recherche de l'ULB.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le titulaire doit assurer des enseignements au niveau du Master en sciences de la santé publique (au niveau du tronc commun et au niveau de la finalité épidémiologie et biostatistique), aux masters de spécialisation (en anglais et en français) ; il doit également appuyer le développement des formations « à distance ».

Dans ces activités, il devra montrer des compétences pédagogiques en vue de l'acquisition par les étudiants, de compétences théoriques et appliquées en biostatistique permettant de faire face à des situations professionnelles qui exigent la maîtrise d'une démarche scientifique rigoureuse et des prises de décisions optimales. Il leur fournira ainsi des méthodes biostatistiques cohérentes et pertinentes, en adéquation avec les approches quantitatives développées dans les recherches en épidémiologie et en recherche clinique. Les compétences pédagogiques attendues se basent :

- sur les pratiques enseignantes et apprenantes en classe, par les pédagogies actives et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, incluant l'enseignement en ligne ;
- sur l'adéquation des enseignements et leur évaluation, en favorisant une approche basée sur la logique des compétences et adaptés aux profils des apprenants et à la taille des « classes ». La candidate / le candidat peut se référer au référentiel de compétences (profil d'enseignement) du Master en sciences de la santé publique disponible sur : <http://www.ulb.ac.be/facs/esp/>

Le titulaire devra également coordonner l'activité des assistants donnant des exercices pour ses activités d'apprentissage et interagir avec les titulaires des unités d'enseignement dont ses activités d'apprentissage font partie.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- SAPU-L-4012 Méthodes quantitatives en santé publique – 5 ECTS (Cours magistral 36h – Exercices dirigés 24) – partim Biostatistique (Cours magistral 24h - Exercices dirigés 24h)
- SAPU-L-4118 Analyse approfondie des données de santé – 10 ECTS (Cours magistral 55h – Exercices dirigés 45h) - partim Biostatistique (Cours magistral 30h - Exercices dirigés 30h)
- STAT-L-5215 Etudes longitudinales- 5 ECTS (Cours magistral 36h - Exercices dirigés 12h) – partim Analyses des études longitudinales (Cours magistral 30h - Exercices dirigés 12h)

[Cours obligatoires du master en sciences de la santé publique](#)

- SAPU-L-5315 Pratique de l'analyse des données quantitatives en santé (avec R) – 5 ECTS (Cours magistral 30h – Exercices dirigés 30h) – partim (Cours magistral 16h - Exercices dirigés 24h)
- SAPU-L-5314 Méthodes d'analyse exploratoire multidimensionnelle- 5 ECTS (Cours magistral 18h - Exercices dirigés 30h)

[Cours à option du master en sciences de la santé publique](#)

- SAPU-L-6526 Biostatistics in public health – 5 ECTS (Cours magistral 24h et Exercices dirigés 12h) – partim (Cours magistral 12h et Exercices dirigés 12h)

[Cours obligatoire du master de spécialisation in public health methodology](#)

Titre requis

Diplôme de 2ème cycle (licence ou master) et titulaire d'une thèse de doctorat (thèse de doctorat en biostatistique appliquée aux sciences de la santé publique ou en sciences de la santé publique)

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination. Une très bonne maîtrise de l'anglais pour assurer un enseignement clair et compréhensible, et communiquer par écrit et verbalement avec les étudiants anglophones est exigée.

- Vous avez des compétences en biostatistique appliquée à l'épidémiologie, la santé publique et la recherche clinique
- Vous avez des compétences en mathématique, appliquée à la biostatistique
- Vous avez des compétences pour diriger des recherches comprenant le développement de méthodes statistiques et leur application à l'épidémiologie et à la santé publique (ancienneté scientifique d'au moins 4 années)
- Vous avez des aptitudes à développer des projets d'enseignement et de recherche en collaborations nationales et internationales
- Vous avez une connaissance et pratique avancée de logiciels statistiques
- Vous avez des connaissances suffisantes de STATA et R pour les enseigner
- Vous avez des compétences pour assurer les enseignements en français et en anglais
- Vous avez des capacités à développer les enseignements en présentiel et en enseignement à distance

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Alain LEVEQUE (téléphone : +32 2 555.40.44 – courriel : aleveque@ulb.ac.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse recteur@ulb.ac.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : presidence.esp@ulb.ac.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique de 4 ans
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche (6 pages max), en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement (6 pages max) pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt.

En postulant, les candidat·e·s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.